

29/11 - Demande de rétribution des conseillers communaux et de cpas qui le souhaitent en Voltîs électroniques

Dans l'éventail des mesures permettant de soutenir nos commerces et nos producteurs locaux, il en est une que la Commune de Ciney n'a selon moi pas encore examinée sérieusement : Intégrer l'usage de la monnaie locale en cours sur notre territoire : le Voltî.

Le site internet volti.be donne bien évidemment toutes les informations utiles :

Le Voltî (*volontiers en wallon*) est le nom donné à la monnaie locale complémentaire à l'Euro qui circule dans les communes de Ciney, Hamois, Havelange, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Somme-Leuze et alentours. Plus de 200 partenaires ont signé la charte du Voltî.

En faisant des dépenses en Voltî, je dépense local et ceux qui recevront mes Voltî les dépenseront aussi localement. J'incite ainsi à la relocalisation des échanges.

L'intérêt ?

- *Je fais vivre ma région, ses producteurs, ses artisans, ses commerçants, je la dynamise et j'y favorise l'emploi.*
- *Je dis 'non' aux pratiques non éthiques de la plupart des banques ! Les Voltî que j'ai en poche, ce sont des euros en moins qui alimentent la spéculation !*
- *En ayant une consommation plus locale, j'évite de longs trajets inutiles et polluants aux produits consommés.*

D'autres communes wallonnes ont déjà intégré une monnaie locale complémentaire à leurs pratiques financières (paiement de primes communales, de leurs services etc) mais aussi à leurs mesures d'aide à l'économie locale dans le cadre des mesures compensatoires à la crise covid-19. D'autres communes encore, sont en train de réfléchir à cette possibilité. Pour accompagner ce changement, l'équipe de Financité, avec l'appui de ses relais locaux, est par ailleurs disponible pour étudier avec les communes la solution la plus adaptée. Une note à cette destination a été publiée en juin dernier. Je vous la partage en annexe.

Par ailleurs, il faut savoir que la Commission des Pouvoirs locaux du Parlement wallon va tout prochainement se pencher sur l'utilisation des monnaies citoyennes pour relancer l'économie locale, et notamment dans le but de rassurer les communes sur ces nouvelles pratiques financières.

Je vous invite donc, dans une réflexion à long terme sur le soutien à l'économie locale à intégrer ce dispositif citoyen à vos pratiques.

A plus court terme, **je souhaite vous faire parvenir une demande très concrète : Accepteriez-vous que, les conseillers communaux et du cpas qui le souhaitent, perçoivent leurs jetons de présence en volti électroniques ? Sur base volontaire, chaque mandataire pourrait donc faire ce choix, déjà pour les montants à percevoir pour 2020.**

Il me semble que le passage au Voltî électronique en septembre 2020 rend cette opération très simple, puisqu'elle n'implique pas de manipulation d'une caisse physique.

Assez simplement, par virement bancaire, la commune de Ciney pourrait créditer le compte de Voltê électronique du mandataire qui le souhaite du montant de ses jetons de présence.

Symboliquement, la rétribution perçue en échange du travail réalisé pour la commune soutiendrait l'économie, et donc les commerçants, les producteurs, agriculteurs de notre commune, ou région toute proche. Une décision pleine de sens !